

Pour ces raisons, la Commission a recommandé que le Comité économique de la Société des Nations reprenne des consultations d'experts agricoles analogues à celles qui avaient donné des résultats intéressants en 1930 et 1931.

### *Communications et transit*

La deuxième Commission a passé en revue les travaux de l'Organisation des communications et du transit pour l'année écoulée. Elle s'est occupée particulièrement de la question de la pollution des eaux de la mer, de celle des travaux publics nationaux et de celle de la coordination des transports.

Estimant que la question de la pollution des eaux de la mer est de nature à faire l'objet d'une convention internationale, la Commission a prié le Conseil de charger l'Organisation des communications et du transit de prendre des mesures pour achever la préparation du projet de convention et pour le soumettre à l'examen des Gouvernements. Elle a invité également le Conseil à convoquer une conférence internationale, à la date qu'il jugerait appropriée.

Lors de la quatorzième session de l'Assemblée, l'Organisation avait fait ressortir l'intérêt d'un examen continu de tels travaux poursuivis par les Etats eux-mêmes sans faire appel au capital étranger. L'Assemblée, tenant compte de l'importance de la question, ordonna une enquête auprès des Gouvernements de tous les pays portant sur les travaux publics nationaux exécutés récemment ou en cours d'exécution. Les données obtenues par cette enquête ont été publiées dans un volume et complétées par un *addendum* presque aussi considérable. La deuxième Commission, appréciant l'intérêt de la documentation ainsi recueillie, a invité l'Organisation des communications et du transit à faire procéder par des experts à un examen détaillé et systématique de cette documentation afin de permettre la poursuite ultérieure de recherches plus précises dans ce domaine.

La question de la coordination des transports, et plus spécialement celle de la coordination du rail et de la route, préoccupe particulièrement plusieurs gouvernements à l'heure actuelle. En raison de la progression rapide des modes de transport nouveaux tels que l'automobile ou l'aviation, un grand nombre de pays ont été amenés à prendre des mesures de caractères divers, inspirés non seulement de considérations économiques, mais aussi de préoccupations financières, sociales et de défense nationale.

La deuxième Commission, constatant l'importance de la question, a invité l'Organisation des communications et du transit à procéder à une étude sur la situation et les mesures prises, étant entendu que le problème de la coordination des transports devrait être envisagé sous son aspect le plus large, à la fois technique, économique et financier.

La Commission a pris connaissance du deuxième rapport annuel de la station radio-électrique de la Société des Nations (Radio-Nations), qui sert à la fois aux communications télégraphiques et téléphoniques et à la radio-diffusion. Le délégué du Canada a saisi cette occasion pour souligner l'importance de la station Radio-Nations pour la diffusion des renseignements. Le public du monde éprouvait le besoin d'être renseigné sur les travaux de tous les jours des organisations de la Société. Il a exprimé l'espoir que le Secrétariat poursuivra et étendra ses relations avec la presse mondiale et continuera à développer son service de radiodiffusion.

### *Hygiène*

Le rapporteur de la Commission, M. Soubbotitch (Yougoslavie), passant en revue les travaux de l'Organisation d'hygiène, a souligné la triple caractéristique de cette œuvre: sa continuité, son utilité publique et son universalité.

Une bonne partie des travaux de l'Organisation se poursuit depuis plusieurs années. Il convient de mentionner comme exemple le service des statistiques sanitaires qui existe depuis 1921. L'œuvre de l'Organisation d'hygiène s'étend